

Appel de Projets:

Réalisation d'une fresque au domaine de Gaspé



Contexte :

ESPACE Chaudière-Appalaches lance un appel de projets pour la réalisation d'une fresque dans le cadre de la promotion des droits des enfants. Depuis 1991, notre organisme s'engage à prévenir toutes les formes de violence faites aux enfants en favorisant la recherche de justice sociale, la promotion de l'autonomie individuelle et collective, l'engagement militant dans une perspective de changement social.

Lieu d'intervention: 775 av. de Gaspé O, Saint-Jean-Port-Joli, QC G0R 3G0

Zone ciblée : Clôture d'intimité adjacente à la piscine municipale.

Superficie : 6' hauteur x 70' largeur voir annexe I : détails de la surface

La clôture a trois puits de lumière. Il est possible de couvrir la partie centrale de la clôture.

Détails : 1) 6'x 15' (Fenêtre 6'x 3,3') 2) 6' x 15' (Fenêtre 6'x 3,3') 3) 6'x 17,5'(Fenêtre 6'x 3,3') 4) 6'x 12,5

Objectifs:

- Le projet vise à sensibiliser la communauté sur les droits des enfants en utilisant l'art urbain comme moyen d'expression.
- La fresque sera réalisée dans un lieu accessible au public afin de maximiser son impact et sa visibilité.

Nature de l'œuvre et thème : Les droits des enfants

Quelques mots clés en lien avec la vision de la fresque : Droit de se sentir en sécurité, d'être protégé.e, de recevoir de l'aide, d'être considéré.e (entendu et cru), qu'on respecte leur consentement, d'avoir leur opinion, leur pouvoir d'agir des enfants, affirmations de soi, courage d'aider ou de demander de l'aide, enfance en sécurité et sans violence. (espacesansviolence.org)

Nous souhaitons que la fresque soit significative pour les enfants. Nous espérons qu'une étape de médiation culturelle soit incluse dans le processus. Cette médiation comprendra la consultation et les réactions des enfants. Bien qu'ils ne participeront pas directement à la réalisation de la fresque, ils seront présents lors de la réalisation d'une partie du projet. Les jeunes qui fréquentent le camp de jour au Domaine de Gaspé seront présents à partir de la fin juin. Une période de préparation et de médiation avec les enfants est incluse dans l'échéancier.

Spécificité du support :

L'œuvre sera réalisée sur de l'aluminium panel. Ce matériel sera installé sur la clôture existante. La fresque aura possiblement besoin d'être déplacée temporairement lors des travaux de réfection futurs de la piscine.

Voir annexe II : comment peindre sur de l'aluminium panel

Moyens de réalisation:

- L'appel est ouvert aux artistes, collectifs d'artistes ou organismes reconnus possédant une expérience en art public existant depuis plus de deux ans.
- Le médium de réalisation est laissé au choix de l'artiste, le collectif ou l'organisme, mais doit être compatible avec la surface proposée.

Note: le lieu d'intervention ne comporte pas l'équipement et les installations nécessaires pour des œuvres numériques ou multimédias.

- L'œuvre doit être réalisée avec des médiums et matériaux pérennes qui nécessitent un minimum d'entretien pour leur conservation ;

L'artiste sélectionné.e est responsable de fournir tout le matériel nécessaire à la réalisation du projet, incluant l'échafaudage, la couche d'apprêt, la peinture nécessaire à la réalisation du projet, la couche de protection contre les rayons UV, le nettoyage de l'endroit, et toute autre obligation incluse dans le contrat qui sera signé entre les parties.

Voir annexe III : utilisation de l'intelligence artificielle.

Soumission de dossiers

L'artiste devra soumettre trois propositions de type ébauche qui permettront au comité de sélection d'avoir une bonne idée du style, de l'ambiance et des couleurs choisis. Les dossiers devront inclure les documents suivants :

- Les esquisses nécessaires afin de donner une idée représentative de la murale finale telle qu'elle sera vue sur la surface;
- Un portfolio numérique incluant de 3 à 5 murales récentes ;
- Texte de présentation d'un maximum de 250 mots incluant ou CV d'artiste ;
- Lettre d'intention; une description de l'œuvre proposée et une démonstration de comment le concept présenté s'intègre avec l'endroit ciblé et au thème ciblé;
- Soumettre un devis qui indique un prix estimatif;
- Soumettre un devis technique afin de démontrer et expliquer les médiums utilisés pour assurer la résistance de l'œuvre dans le temps (couche de préparation, type de peinture, protection, etc.);
- Optionnel : lien d'un site internet, page Facebook ou Instagram .

Critères de sélection de l'artiste:

- Interprétation de la thématique;
- Originalité et créativité des propositions;
- Expérience dans la réalisation de projets similaires.
- Qualité des projets réalisés;
- Intégration du projet dans l'espace d'implantation;
- Conscience professionnelle et autonomie.
- Idéalement, l'artiste, le collectif ou l'organisme est basé dans la région de Chaudière-Appalaches.
- Adhésion aux valeurs de l'organisme, notamment l'égalité des droits.

Dépôt :

L'artiste qui souhaite poser sa candidature doit le faire avant le **20 juin 2024 23h59**

Nous encourageons les artistes intéressés à soumettre leur dossier complet en format pdf identifié à votre nom par courriel à a.gosselin@espacechaudiereappalaches.org.

Pour toute question ou demande de clarification, veuillez contacter Anick Gosselin 418-603-8383 poste 4.

Nous sommes impatients de découvrir les propositions innovantes et créatives des artistes locaux pour ce projet qui contribuera à sensibiliser la communauté aux droits des enfants.

Cordialement,

L'équipe d'ESPACE Chaudière-Appalaches

Échéancier : objectif de réalisation en fin aout septembre - dévoilement possible en novembre

20 mai au 20 juin	32 jours	Diffusion de l'appel d'offres aux artistes
20 juin		Limite pour déposer sa candidature
20 juin au 7 juillet	17 jours	Sélection de l'artiste (3 propositions seront évaluées par artiste) *installation du support sur la clôture
8 juillet		Annonce de l'artiste sélectionné et dévoilement de la maquette
8 juillet au 28 aout	21 jours	Préparation de l'artiste Médiation avec les jeunes du camp de jour
29 juillet au 9 aout	14 jours	Période de réalisation en présence enfant
10 aout au 25 aout	16 jours	Période de réalisation (cette période peut varier au besoin)

Annexe I : détails de la surface



Superficie totale : 6' hauteur x 70' largeur

1-6' x 15' (Fenêtre 6' x 3,3')

2- 6' x 15' (Fenêtre 6' x 3,3')

3-6' x 17,5' (Fenêtre 6' x 3,3')

4-6' x 12,5

Recouvrement de la surface : 16 panneaux de 4' largeur x 6' hauteur



installation 4 x 6 pieds (16x)

Annexe II : comment peindre sur de l'alu panel.

<https://www.maplaqueinox.com/blog/comment-peindre-l-aluminium-n72>

Dégraisser la surface d'aluminium

Pour cette première étape, vous aurez besoin à la fois d'un **chiffon microfibre, de gants de protection, et d'acétone ou de l'alcool à brûler.**

Poncer l'aluminium

Cette étape permet de supprimer la couche de protection de l'aluminium. Ainsi, le ponçage améliorera l'adhérence de la peinture à la surface.

Appliquer une sous-couche

Il est conseillé d'appliquer une ou deux sous-couches, notamment pour l'aluminium anodisé. Cela permet d'être certain que la peinture tienne dans le temps. Vous aurez besoin de sous-couches (primaire d'accrochage) pour aluminium. Pour l'appliquer, vous pouvez vous servir d'une brosse, d'un rouleau, ou bien d'un pinceau.

Peindre l'aluminium

Pour peindre, plusieurs types de peintures spéciales aluminium sont utilisables, comme les acryliques. Cependant, les meilleures pour peindre de l'aluminium sont les **peintures glycéros**, qui accrochent beaucoup mieux à la surface de ce matériau. Pour cette étape c'est à vous de choisir selon vos goûts, vous pouvez aussi bien utiliser une bombe aérosol qu'un rouleau ou un pinceau.

Appliquer du vernissage

Le vernissage **n'est pas une étape obligatoire**, mais elle est fortement recommandée surtout si votre plaque est destinée à un **usage extérieur**. En effet, le vernissage est utile pour assurer la durabilité de la peinture.

Annexe III : utilisation de l'intelligence artificielle

Les artistes sont libres d'utiliser l'IA afin de s'inspirer et développer un concept novateur ayant un impact significatif. Cependant :

- Toute proposition qui sera exclusivement conçue par l'IA sera automatiquement rejetée.
- Toute proposition provenant d'artistes différents, mais présentant exactement les mêmes éléments créés par l'IA sera automatiquement rejetée.

Les artistes ont l'obligation de démontrer leur créativité en proposant des projets uniques et démontrer qu'ils seront en mesure de les réaliser et non pas des concepts entièrement produits par l'IA